

“ Tout est renfermé (les lettres et mémoires) en deux paquets bien enveloppés de toile cirée que j'espère que vous recevrez en bon ordre d'autant plus que M. notre nouveau gouverneur général (Duquesne) a bien voulu s'en charger et de la manière du monde la plus obligeante. J'ai eu l'honneur de le voir deux fois chez lui et j'en ai été enchanté, je crois qu'il vous paraîtra comme à moi l'homme du monde le plus aimable, le plus affable et du commerce le plus aisé, du moins à ce que j'ai eu lieu d'en juger dans ces deux seules entrevues.

Le Séminaire des Missions Etrangères n'ayant pas de missionnaires qu'il pût envoyer en l'Acadie, l'abbé de l'Isle-Dieu s'adresse au Séminaire du St-Esprit : “ M. Cavris m'en fournira quelques-uns que je présenterai moi-même au ministre, et si on voulait établir à Louisbourg une communauté de prêtres séculiers, (1) je suis persuadé qu'en s'adressant à M. Cavris, on en viendrait facilement à bout et pour l'établissement et pour l'entretien dans la suite et de très bons sujets, tout ce qui sort de cette maison étant très bon. L'éducation y est un peu dure pour la vie ; on y étudie bien, on y prend bien l'esprit ecclésiastique, on y est élevé dans une grande simplicité de mœurs, on y apprend bien la morale ; et ce qu'il y a eu dans vos colonies et dans les missions des Indes Orientales de meilleurs sujets, sont sortis de cette maison... ”

L'abbé de l'Isle-Dieu conserva toujours cette opinion et cette haute estime pour le Séminaire du St-Esprit ; car dix-sept ans après, le 5 juin 1769, il écrivait au cardinal préfet de la Propagande : “ Je vous avoue... que j'ai d'autant plus de satisfaction et de consolation de voir confier

---

(1) C'était là une idée chère à l'abbé de l'Isle-Dieu. Très mécontent des Récollets, il ne désirait rien tant que leur départ de Louisbourg, et il aurait voulu les laisser tout au plus aumôniers des troupes. Aussirevient-il très souvent à la charge, mais il n'eut pas la consolation de réussir.